

SIVU DE L'ENFANCE

DÉCISION SYNDICALE 012-2025**Avenant de transfert - contrat d'entretien et de maintenance des portes automatiques, portails et bornes escamotables – KONE à KDB**

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-22 ;

VU la délibération en date du 2 septembre 2020, portant procès-verbal d'élection du président du SIVU de l'enfance ;

VU la délibération n°22-2020 en date du 02 septembre 2020, par laquelle le Conseil Syndical du SIVU a délégué à son président, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, concernant notamment la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dans le cadre des procédures adaptées ainsi que toute décision concernant leurs avenants (sans limite de plafond) lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision syndicale 007-2025 du 07 mars 2025 portant attribution du contrat à la société KONE ;

VU le contrat établi entre le SIVU de l'enfance et l'entreprise KONE, ZAC de l'Arénas, 455 promenade des Anglais, 06206 Nice, N° de SIRET 59205230201860, pour l'entretien et la maintenance des portes automatiques de la maison de l'enfance pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2029 (en cas de reconduction) ;

CONSIDÉRANT que la société KONE transfère son activité portes automatiques à la société KDB (nouvelle filiale de KONE) à partir du 30/06/2025 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir le contrat avec la nouvelle filiale de l'entreprise KONE pour réaliser l'entretien et la maintenance des portes automatiques de la maison de l'enfance ;

DÉCIDE

Article 1 : D'établir un avenant au contrat d'entretien et de maintenance des portes automatiques de la maison de l'enfance avec l'entreprise KDB France, Parc des Guillaumes, rue de Neuilly, 93130 Noisy-le-Sec, N° de SIRET 389526153 actant la substitution de la société KDB France à la société KONE dans tous les droits et obligations dudit contrat,

Article 2 : Les autres clauses du contrat non modifiées par le présent avenant restent inchangées,

Article 3 : Monsieur le Président, Madame la Directrice générale des services et le Comptable public assignataire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise, au titre du contrôle de légalité, à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication sous format électronique sur le site internet de la mairie et sera portée à la connaissance des conseillers délégués lors de la prochaine réunion du Conseil Syndical.

Fait à Ancenis-Saint-Géréon, le 17/06/2025

Le Président,
André Jean VIEAU



Acte publié ou notifié le : **18 JUIN 2025**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.



AVENANT DE TRANSFERT DU MARCHÉ

Référence à rappeler dans nos échanges : NCKDB_C5_10767148

ENTRE :

- SIVU DE L'ENFANCE

Place du Maréchal Foch

44150 Ancenis-Saint-Géréon

DE PREMIERE PART,

- KONE SA, Société Anonyme au Capital de 10.410.015 € dont le siège social est à NICE (06200) Aéroport, ZAC de l'Arénas, 455 promenade des Anglais, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 592.052.302, représentée à l'effet des présentes par Monsieur Jérôme AUDAIS, Directeur Général

ci-après dénommée « KONE »

DE SECONDE PART,

- KDB France, Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 € dont le siège social est à NOISY-le-Sec (93130) Parc des Guillaumes — rue de Neuilly, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 389.526.153, représentée à l'effet des présentes par Monsieur Pascal GRASSIN, Directeur Général,

ci-après dénommée « KDB France »

DE TROISIEME PART,

IL EST RAPPELE QUE :

Suivant acte sous seing privé en date du 01/03/2025, les soussignés de première et seconde part ont conclu un marché portant sur l'entretien et la maintenance des portes automatiques, portails et bornes escamotables (ci-après dénommé le « Marché »).

Sous réserve d'un éventuel décalage dans le temps de cette opération, KONE SA apportera le 30 juin 2025, par voie d'apport partiel d'actif, son activité « Portes Automatiques » à sa nouvelle filiale, KDB France (l'« **Apport** ») qui viendra se substituer à KONE SA dans l'exécution du Marché.

En conséquence, KONE et KDB FRANCE ont sollicité l'accord du soussigné de première part afin de formaliser le transfert du Marché au bénéfice de KDB France.

AC de l'Arénas - Bât. Aéroport
IP 3316 - 455, promenade des Anglais
B200 NICE Cedex 3

téléphone : (0)9 70 80 80 60
Télécopie : (0)4 97 18 50 99
"/vri7.ko ne.cofri

Société Anonyme au capital de 10 410 015 €
052 302 RCS NICE
PRET 592 05z 3o2 o1 8æ a E 4329 B



CECI RAPPELE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - AUTORISATION DE TRANSFERT DU MARCHÉ - SUBSTITUTION

Le soussigné de première part autorise expressément le transfert à KDB France du Marché conclu entre lui-même et KONE SA, dans le cadre de l'Apport.

En conséquence, à compter du 1^{er} juillet 2025 (ou à compter de toute date ultérieure qui serait notifiée par la soussignée de seconde part au soussigné de première part par lettre recommandée avec AR moyennant le respect d'un préavis de 15 jours calendaires), KDB France sera purement et simplement substituée à KONE SA dans tous les droits et obligations résultant du Marché et KONE SA s'en trouvera libérée, à compter de la date de l'Apport.

ARTICLE 2 - COMPTE A CREDITER

Le soussigné de première part se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution du Marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Titulaire du compte : KDB France

Domiciliation : COTE D'AZUR ENTR (02816)

Code banque : 30004

Code agence : 02816

N° de compte : 00010583427

Clé RIB : 59

IBAN : FR76 3000 4028 1600 0105 8342 759

BIC : BNPAFRPPXXX

Toutes autres stipulations du Marché, non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées et de plein effet.

Fait le DATE

en trois exemplaires

Le soussigné de première part

KONE

KDB France

1ACde[Arênzs-Bât Aaopôe IP 3316 - 455, promenade des Anglais T2013 NICE Cedex 3	téléphone : (0)9 70 80 80 80 télécopie : (0)4 97 18 50 09 www.kone.com	Société Anonyme au capital de 10 410 015 € 92 052 302 RCS NICE SIRET 592 052 302 01 860 - APE 4329 B
---------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Greffier du Tribunal de Commerce de Bobigny
1-13 Rue Michel de L'Hospital
93800 Bobigny Cedex

N° de gestion 2025B02977



Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 12 mars 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	939 014 064 R.C.S. Bobigny
<i>Date d'immatriculation</i>	12/03/2025
<i>Transfert de</i>	R.C.S. de Versailles en date du 26/12/2024
<i>Date d'immatriculation d'origine</i>	31/12/2024
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	KDB France
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	1,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Parc des Guillaumes Rue de Neuilly 93130 Noisy-le-Sec
<i>Activités principales</i>	La Société a pour objet, en France et dans tous pays : la vente, l'installation, l'entretien, la réparation de portes automatiques de bâtiment, portails, contrôles d'accès, tous systèmes de fermeture, la fourniture de services et de produits connexes, ainsi que les activités de support à ces activités ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 31/12/2123
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2025

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

<i>Président</i>	
<i>Dénomination</i>	KONE
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	L'Aéropole Zac de l'Arénas 455 Promenade des Anglais 06200 Nice
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	592 052 302 RCS Nice

Directeur général

<i>Nom, prénoms</i>	GRASSIN Pascal
<i>Date et lieu de naissance</i>	12/06/1969 à Levallois-Perret (92)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	44 Rue de l'Alma 92600 Asnières-sur-Seine

Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	ERNST & YOUNG AUDIT
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée à capital variable
<i>Adresse</i>	-Paris la Défense 11-2 Place des Saisons 92400 Courbevoie
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	344 366 315 RCS Nanterre

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Parc des Guillaumes Rue de Neuilly 93130 Noisy-le-Sec
<i>Activité(s) exercé(e)s</i>	La Société a pour objet, en France et dans tous pays : la vente, l'installation, l'entretien, la réparation de portes automatiques de bâtiment, portails, contrôles d'accès, tous systèmes de fermeture, la fourniture de services et de produits connexes, ainsi que les activités de support à ces activités ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement

Accusé de réception en préfecture
044-254402688-20250617-012dec2025-AU
Reçu le 18/06/2025